

OPEN LETTER TO MPS AND SENATORS OF THE 43RD PARLIAMENT
UNE LETTRE OUVERTE ADRESSÉE AUX DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DE LA 43^E LÉGISLATURE

Re: Canada-U.S.-Mexico Agreement must be ratified as soon as possible

Dear Parliamentarians,

On behalf of tens of thousands of songwriters, composers and music publishers in Canada, we welcome you back and most of all wish you a productive Parliamentary session.

We thank the government for signing the Canada-U.S.-Mexico (CUSMA) trade agreement last year. Under it, copyright in Canada will be strengthened by extending the term of protection by 20 years, to the life of the author plus 70 years.

What does this mean for innovation in Canada?

Canadian songs and scores are heard daily on the radio, on streaming services, in video games, and in film, television and other screen-based productions around the world.

Modernizing the Copyright Act to ensure Canadian rights holders have the same protections as their international competitors is a much-needed move to help Canadian creators, and the companies that invest in them, to continue exporting their creations around the world. A forward-looking, digitally attuned copyright regime will foster Canadian innovation, investment, and growth in a key economic sector for our great country.

It is imperative that CUSMA be ratified quickly to ensure that Canadian songwriters, composers and the small and large businesses that invest in music publishing are properly compensated for their work. The term extension provisions in CUSMA should be enacted immediately, without unnecessary delay and with no conditions.

Adding another 20 years to the life of a copyright means a robust creative sector, more Canadian cultural exports, and the growth of many innovative businesses that have embraced the digital market. It is long past time for Canada to catch up to its international trading partners in this respect.

CUSMA presents an amazing, tangible opportunity to expand Canada's music publishing industry, invest more in emerging songwriters and composers and make our Canadian companies even more competitive globally. We urge all Parliamentarians to make the early ratification of CUSMA their top legislative priority.

Sincerely,

Objet : L'accord Canada—États-Unis—Mexique doit être ratifié le plus rapidement possible

Chers parlementaires,

Au nom de milliers d'auteurs-compositeurs canadiens et d'éditeurs de musique, permettez-nous de vous souhaiter un bon retour et une fructueuse session parlementaire.

Nous tenons à remercier le gouvernement d'avoir signé l'accord commercial Canada—États-Unis—Mexique (ACEUM) l'an dernier. Le texte prévoit que les droits d'auteur au Canada seront renforcés, en prolongeant la durée de protection pour une période de 20 ans de plus, soit la vie de l'auteur plus 70 ans.

Quelle est l'importance de cette mesure pour l'innovation au Canada ?

Les chansons et compositions canadiennes sont diffusées quotidiennement à la radio, dans les services numériques en continu (streaming), dans les jeux vidéo et dans les productions cinématographiques, télévisuelles et autres productions audiovisuelles.

En modernisant la Loi sur le droit d'auteur pour assurer que les titulaires de droits canadiens aient accès aux mêmes protections que leurs concurrents internationaux, nous aidons les créateurs canadiens et les entreprises qui les appuient à être concurrentiels et à exporter leurs œuvres à travers le monde. Un régime du droit d'auteur orienté vers l'avenir et adapté au monde numérique favorisera non seulement l'innovation, mais aussi l'investissement et la croissance au Canada au sein d'un secteur économique qui joue un rôle clé pour notre pays.

Il est donc essentiel que l'ACEUM ne tarde pas à être ratifié afin que les auteurs-compositeurs et les petites et grandes entreprises d'édition musicale soient rémunérés adéquatement pour leur travail. Les dispositions de l'ACEUM relatives à la prolongation de la durée des droits d'auteur doivent être adoptées sans délai et sans conditions.

En prolongeant de 20 ans la durée de protection du droit d'auteur, nous renforçons le secteur créatif, nous faisons croître les exportations culturelles canadiennes et nous favorisons la croissance de nombreuses entreprises qui saisissent les opportunités du marché numérique. Il est grand temps que le Canada rattrape ses partenaires commerciaux internationaux à cet égard.

L'ACEUM représente une occasion à saisir afin de dynamiser l'industrie canadienne de l'édition musicale, permettant d'investir davantage dans les auteurs et compositeurs, en plus de rendre nos entreprises canadiennes encore plus performantes sur la scène internationale. Nous invitons donc les parlementaires à prioriser la ratification de l'ACEUM.

Cordialement,